

Brive

Pratique

L'ECHO

19 rue Charles Barrat - 19100 Brive
Rédaction : 05.55.24.13.17.
Mail : brive@l-echo.fr
Publicité : Tél. 05 55 74 12 32 - Mail : pubecho19@orange.fr
Obsèques : 05 55 04 49 70 - Fax : 05 35 54 46 75
Site : www.l-echo.info

GARDES

Centre hospitalier : 05.55.92.60.00
SMUR Brive : 05.55.24.18.18
Infirmière-dentiste : s'adresser au 05 55 17 46 00

● DROITS HUMAINS

QUELQUES BONNES NOUVELLES

La première nous vient des États-Unis. En effet, le Sénat américain a adopté un amendement qui exige de tous les agents américains, y compris ceux des services de renseignement, qu'ils se conforment aux standards établis par le manuel de campagne de l'armée de terre pour leurs interrogatoires. Parmi les techniques interdites : les simulations d'exécution, l'humiliation sexuelle, le port contraint d'une cagoule et l'immersion forcée. Il ne faut cependant pas encore crier victoire, car la loi doit obtenir l'approbation de la Chambre des Représentants, puis celle du président Obama. Mais la torture a du plomb dans l'aile ! Par ailleurs, en Arabie Saoudite, pour la première fois de leur histoire, les femmes auront la possibilité de voter et de se présenter à une élection à l'occasion des municipales programmées au mois de décembre. C'est une victoire importante obtenue après 10 ans de combats.

En Chine enfin, Ablikim Abdureyim, le fils de la leader ouïghoure Rebiya Kadeer, a été libéré de prison dans le Turkestan chinois après neuf ans de détention pour « activités sécessionnistes ». Sa mère, présidente du Congrès ouïghour, a exprimé sa gratitude à la communauté internationale, aux O.N.G. et aux gouvernements qui ont fait pression sur Pékin. Les autorités chinoises avaient ciblé sa famille depuis son emprisonnement en 1999 pour « atteinte à la sécurité de l'État », jusqu'à son départ pour les États-Unis en 2005.

● EN BREF

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À BRIVE...

Avec plus d'une quinzaine de sites ouverts, de nombreuses animations proposées par les services de la ville et les associations, les Journées du Patrimoine qui auront lieu samedi et dimanche, sont l'occasion de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine briviste.

L'histoire de Brive sera ainsi à découvrir à pieds ou à vélo, à la ville comme à Planchetorte, mais aussi lors d'un parcours insolite et artistique autour des œuvres de Kristina Depaulis.

A ne pas manquer, dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, l'avant-première du spectacle « Le chant des coquelicots », samedi soir, au Théâtre municipal.

L'ensemble du programme est consultable sur le site Internet de la ville : www.brive.fr. L'ensemble des manifestations est gratuit.

... MAIS AUSSI À LA CHAPELLE-AUX-SAINTS

Le musée de l'Homme de Neandertal sera ouvert le samedi et le dimanche de 14h à 18h. Visites guidées, exposition temporaire sur les empreintes. Entrée gratuite.

De plus, visite de la bouffia Bonnevat à 15h et à 16h le samedi et le dimanche. Rendez-vous dans le bourg de la Chapelle-aux-Saints. Entrée gratuite.

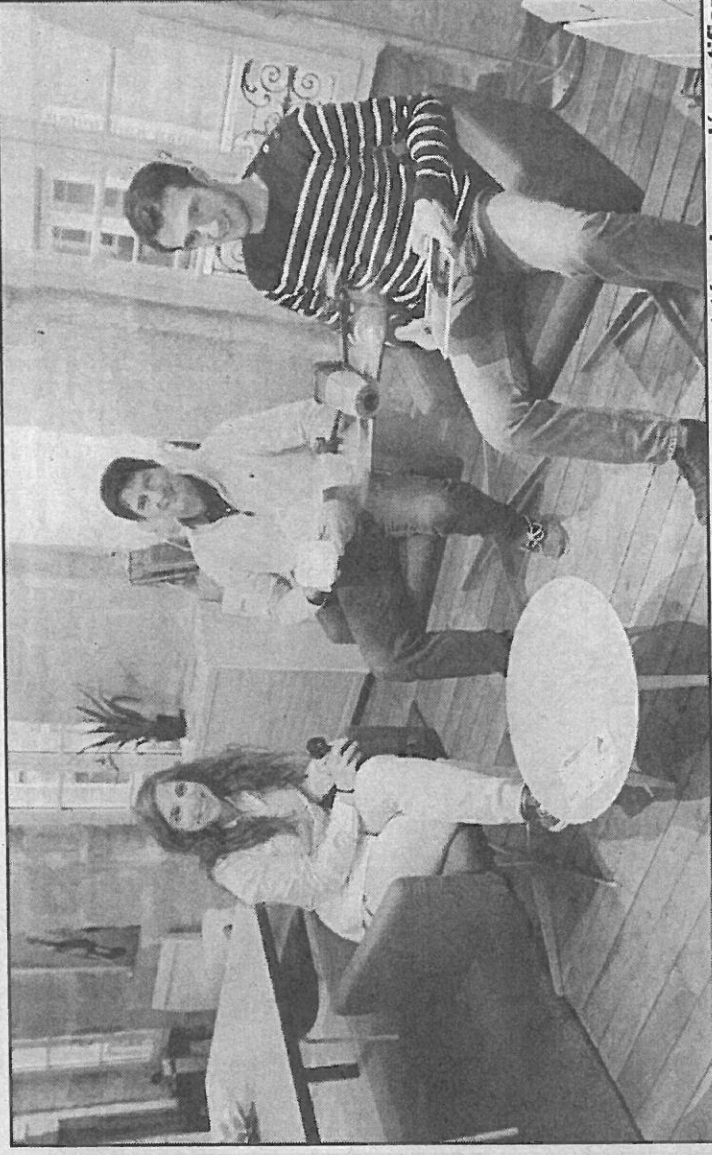
● ETAT CIVIL

NAISSANCES

Léo Perrier de Ludovic Perrier et Audrey Fauche domiciliés à Beaulieu-sur-Dordogne.

DÉCÈS

Pierre Chade, 84 ans, retraité, domicilié à Yssandon.
Léa Bounaix, veuve Faucher, 94 ans, retraitée, domiciliée à Brive-la-Gaillarde.



Depuis le début de l'été, Omnidom propose un appartement témoin pour démystifier les usages de la domotique intégrée

TECHNOLOGIES

Pour une maison connectée à tout usage

Economies d'énergie, autonomie, sécurité sur le bout du doigt, c'est ce que propose la société Omnidom spécialisée dans l'intégration de services domotiques.

Créer du confort et dégager du temps libre par la domotique, Olivier Rodaro, fondateur et gérant d'Omnidom y croit.

Cette PME fondée fin 2014 a ouvert au début de l'été un show room rue Maillard afin de «mettre en situation les clients avec les différents équipements» et obtenir ainsi «une maison intelligente adaptée à leurs besoins».

Du détecteur de fumée ou d'inondation en passant par le réglage des lumières, du chauffage à distance sans oublier la surveillance

de son logement, un large panel de services est proposé par cette nouvelle entreprise qui mise avant tout sur l'interopérabilité des objets quelles que soient leurs marques.

«Autrefois la domotique s'installait au niveau du tableau électrique. C'était un véritable casse-tête et surtout pas évolutif. Aujourd'hui, tout peut se piloter à partir d'un téléphone, d'une tablette ou d'une télé pour être au plus près des besoins de chacun.

Notre travail consiste à trouver des solutions, d'installer, de mettre en service, de former le client et d'assurer une maintenance évolutive. Car les besoins d'une personne de 40 ans ne sont pas les mêmes que celle de 70» indique

Olivier Rodaro.

Positionnée sur le marché de la «silver économie» pour faciliter le maintien et l'autonomie à domicile, l'entreprise ne souhaite pas s'arrêter là.

Ainsi à travers son show room et un appartement témoin, Omnidom désire «démystifier» tous les usages qui peuvent en être faits. Eco-confort, autonomie, multimédia, sport et e-santé, loisirs sont autant de domaines dans lesquels l'entreprise se positionne.

La PME compte actuellement quatre salariés et entend bien se développer. «Avec nos objectifs nous devrions être une douzaine d'ici 2 à 3 ans» précise le gérant. Omnidom, 7 rue Maillard, 09 67 50 62 38, sur internet www.omnidom.fr et sur Facebook.

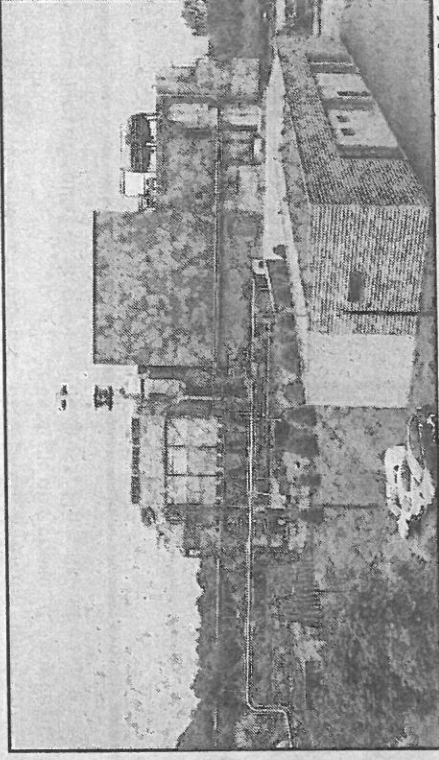
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

La fiabilité de l'incinérateur mise en doute

Un ancien salarié dénonce des dysfonctionnements à l'incinérateur de Saint-Pantaléon-de-Larche. Selon lui, des fraudes à la pollution atmosphérique auraient été commises pendant plusieurs années. EELV apporte son soutien à cet ancien cadre en organisant aujourd'hui à 10 heures, un rassemblement devant l'incinérateur pour appuyer sa démarche.

Mais pour EELV, même si une nouvelle chaîne de traitement des fumées a été installée en 2013 par le nouveau gestionnaire, des problèmes perdureraient.

«Un autre salarié a écrit un courrier au préfet, à l'Agglo et au président du Conseil départemental pour mettre en cause le fonctionnement de l'installation. Selon lui, les seuils de pollution autorisés à 60 heures par an seraient déjà atteints en cette mi septembre» souligne Daniel Freygefond, le représentant local d'EELV.



Selon un salarié, les seuils de pollution annuels autorisés seraient déjà atteints

«Cet ancien salarié de l'usine

risques» indique EELV.

Le parti écologiste qui s'interroge sur la fiabilité de l'incinérateur et l'avenir des ordures ménagères demande donc son arrêt et l'organisation d'une table ronde ouverte sur le manque de durabilité de ce mode de traitement afin de trouver des alternatives.